

FONDATION DES MONASTERES

Siège social : 14, rue Brunel
75017 PARIS

RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER

Conseil d'administration du 5 Mai 2020

1. COMPTE DE RESULTAT

1.1 *Produits nets de l'exercice*

Pour l'année 2019, l'ensemble des dons et legs perçus par la Fondation s'est élevé à 34 610 K€, contre 17 328 K€ en 2018, soit une hausse de 17 282 K€ (+ 99,7 %).

Compte tenu des reversements effectués, ou restant à effectuer, le produit net conservé par la Fondation a atteint 14 720 K€, contre 2 761 K€ en 2018, soit une hausse de 11 959 K€ (+ 433 %).

La totalité des secours, (y compris secours spéciaux, sociaux et culturels) attribuée en 2019 s'est élevée à 4 459 K€ contre 4 551 K€ en 2018, soit une baisse de 92 K€ (- 2,0 %).

Compte tenu de ces éléments, les produits nets de l'exercice 2019 ressortent à 10 261 K€ contre - 1 790 K€ en 2018.

1.2 *Résultat financier*

Le résultat financier ressort en excédent de 784 K€ contre 161 K€ en 2018.

Ce résultat englobe notamment :

- un montant de plus-values nettes sur cession de titres de placement pour 146 K€ (512 K€ en N-1)
- une reprise nette de provision pour dépréciation des titres de placement de 511 K€ (- 498 K€ en N-1).

1.3 Revue et Annuaire pratique des lieux monastiques

Les ventes de la revue se sont élevées en 2019 à 11 K€ contre 10 K€ en 2018.

Le résultat de la revue fait apparaître un déficit de 14 K€, contre un déficit de 50 K€ en 2018 suite à un changement de fournisseur imprimerie et à la parution de 3 numéros contre 4 en N-1.

1.4 Charges d'exploitation

Les charges de structure s'élèvent à 1 866 K€ contre 1 617 K€ en 2018.

Les principales variations enregistrées dans les charges de structure sont les suivantes (en K€) :

	2019	2018	Variation
- Autres achats et charges externes (hors frais liés à la revue)	971	767	204
- Impôts et taxes	96	42	54
- Salaires et charges sociales	572	608	(36)
- Dotation aux amortissements	227	200	27
	<u>1 866</u>	<u>1 617</u>	<u>249</u>

1.5 Résultat net

Compte tenu de transferts de charges de 9 K€, de revenus fonciers de 156 K€ issus de la location de l'immeuble de la rue Besquel et d'un résultat exceptionnel négatif de 5 K€, le résultat net de l'exercice 2019 fait ressortir un excédent de 9 325 K€, contre un déficit de 3 057 K€ en 2018.

2 BILAN

2.1 *Actif immobilisé*

2.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles **9 746 K€**

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 3 252 K€ incluant un appartement (970 K€) à Vincennes dans un immeuble de rapport et une donation d'un immeuble (2 270 K€) dans le 7^{ème} arrondissement.

2.1.2. Immobilisations financières **986 K€**

Des prêts à hauteur de 310 K€ ont été accordés aux Communautés en 2019. Ces dernières ont remboursé à la Fondation 583 K€ de prêts antérieurs.

2.2. *Actif circulant*

2.2.1. Autres créances **680 K€**

Les « autres créances » sont notamment constituées :
- des sommes à recevoir sur les successions pour 603 K€.

2.2.2. Valeurs mobilières de placement **44 782 K€**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au bilan à leur valeur d'acquisition, soit 45 193 K€, sous déduction d'une provision pour dépréciation de 411 K€.
La plus-value latente de la Fondation s'élève à 3 720 K€ au 31 décembre 2019, contre 1 516 K€ au 31 décembre 2018.

2.2.3. Trésorerie **8 403 K€**

La trésorerie nette disponible s'élève à 8 403 K€ au 31 décembre 2019, contre 10 273 K€ au 31 décembre 2018.

2.3. *Fonds associatifs* **27 385 K€**

Les fonds propres s'élèvent à 27 385 K€ contre 18 060 K€ en 2018, l'écart constituant le résultat de l'exercice 2019, soit un excédent de 9 325 K€.

Par ailleurs, il est constaté que le montant du compte « valeur patrimoine intégré » relatif à la dotation non consommable correspond à un actif de SCPI et de foncières cotées dont la valeur au 31 décembre 2019 est au moins égale à la somme de 850 K€.

2.4. Fonds dédiés

28 371 K€

Ils sont classés en trois catégories distinctes :

- Les fonds dédiés qui sont conservés temporairement par la Fondation à la demande des communautés bénéficiaires.
Ils sont, en règle générale, relatifs à des valeurs mobilières de placement qui figurent à l'actif du bilan :
28 164 K€ (Dettes à plus d'un an).
- Les fonds dédiés relatifs aux versements effectués en fin d'année par les donateurs et qui ont été reversés aux bénéficiaires début 2020 :
44 K€ (Dettes à moins d'un an).
- Les legs à reverser relatifs aux dons et legs nés antérieurement à 2004 et dont le montant correspond à la valeur estimée au moment de l'autorisation administrative :
163 K€ (Dette à moins d'un an)

2.5. Dettes

2.5.1 Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit

1 324 K€

- La Fondation a souscrit en 2013 un emprunt bancaire de 2 800 K€ pour financer l'acquisition de l'immeuble et des parkings rue Brunel. Cet emprunt est remboursable sur 7 ans à un taux annuel de 1,20%. Le solde s'élève au 31 décembre 2019 à 349 K€.
- La Fondation a souscrit en 2019 un emprunt bancaire de 970 K€ pour financer l'acquisition d'un appartement à Vincennes. Cet emprunt est remboursable in fine (11/2028) à un taux annuel de 1,52 %.

2.5.2. Autres dettes

7 227 K€

Ce poste englobe :

- Dettes diverses pour 1 480 K€, dont secours à attribuer à hauteur de 1 241 K€
- Legs en cours de réalisation pour 5 747 K€.

3 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Fondation va poursuivre sa politique de secours aux communautés sur un rythme annuel de 4 000 K€ à 5 000 K€ en fonction des demandes reçues des Communautés.

Le budget 2020 des frais de fonctionnement ressort à 1 739 K€.

Les ressources à venir de la Fondation ne sont pas mesurables car dépendantes de facteurs inconnus.

4 EVENEMENTS POST CLOTURE

Les perspectives économiques sont impactées par le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement décidées à travers le monde par les divers gouvernements. Ces mesures évolutives prises à ce jour pour une durée incertaine ne manquent et ne manqueront pas d'impacter de manière importante la Fondation.

Vous trouverez dans le paragraphe « Evènements post clôture » de l'annexe des comptes annuels l'évolution au 1^{er} trimestre 2020 des portefeuilles titres de la Fondation ainsi que des portefeuilles gérés par la Fondation pour le compte des Communautés.

5 BENEVOLAT

Les bénévoles ont consacré 1 311 heures à la Fondation des Monastères au cours de l'exercice 2019.

La valorisation des heures de bénévolat figure dans le compte d'emploi des ressources.

Paris, le 22 Avril 2020